



REPUBLIQUE FRANCAISE  
----  
DEPARTEMENT DE L'YONNE  
----  
ARRONDISSEMENT D'AVALLON  
----  
COMMUNE DE TONNERRE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
TONNERRE  
N° 2022 / 199**

<b>Nombre de conseillers :</b>
En exercice : 27
Présents : 19
Exprimés : 2

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant convocation du 4 octobre 2022.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Chantal PRIEUR, Sylviane TOULON, Pascal LENOIR, Bernard CLEMENT, Gaëlle BENOIT, Christian ROBERT (adjoints), Sophie DUFIT, Gilles BARJOU, Philippe GERTNER, Jeanine CALCIO GAUDINO, Jocelyne PION, Bahya BAÏLICHE, Michel DROUVILLE, Jean-Claude CASTIGLIONI, Dominique AGUILAR, Laurent LETRILLARD, Nicole ELBACHIR.

Absents représentés : Maxime BUTTURI, Marie-Laure BOIZOT, Jean-François FICHOT Lucas MANUEL

Absents : Stéphane GRILLET, Nabil HAMAM, Silvia LARRANDART, Sylvain TROTTI.

Secrétaire de séance : Christian ROBERT.

*Nomenclature @CTES : Urbanisme / Documents d'urbanisme*

**URBANISME**

**DOCUMENTS D'URBANISME**

**AVIS PERMIS DE CONSTRUIRE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE VIREAUX**

- Par arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2022-0380 en date du 8 août 2022, le Préfet de l'Yonne a soumis à enquête publique du 5 septembre 2022 au 8 octobre 2022 inclus le projet de réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Vireaux.
- Initié en 2021 par la SAS VIREAUSOL, le projet prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques au sol.
- Dans un contexte de transition énergétique, le projet vise à installer une centrale photovoltaïque au sol sur une emprise de 27.5 ha et d'une puissance totale de 25.96 MWc.
- A partir de ces éléments et au vu du dossier, le conseil municipal est invité à formuler un avis sur le projet.
- Considérant que le projet permet le déploiement d'une énergie renouvelable et répond aux objectifs de développement durable du territoire.

<b>Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,</b>	<b>Pour : 2</b>
	<b>Contre : 0</b>
	<b>Abstention : 21</b>

- D'approuver le projet photovoltaïque de Vireaux.



Pour extrait conforme,  
Cédric CLECH  
Maire de Tonnerre